



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 7175

Texte de la question

M Pierre-Andre Wiltzer appelle l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, sur l'urgente necessite de promouvoir une reflexion d'ensemble sur les questions liees a la greffe de moelle osseuse. Considerant que 4 000 personnes, dont la moitie d'enfants, meurent chaque annee en France de leucemie ou d'aplasie medullaire et que, bien que notre pays ait ete un des premiers a pratiquer le systeme de typage et la greffe de moelle osseuse il ne dispose pas des moyens materiels propres a recenser les donneurs, il lui demande de lui indiquer les moyens que le Gouvernement entend mettre en oeuvre afin de lutter efficacement contre ce fleau.

Texte de la réponse

Reponse. - La constitution du fichier national de donneurs potentiels de moelle osseuse, qui est aujourd'hui operationnel, a ete rendue possible grace, notamment, aux efforts financiers particulierement importants de la Caisse nationale de l'assurance maladie. En effet, cet organisme a accorde a l'association « Greffe de moelle - France-Transplant », responsable de l'operation, plusieurs subventions dont le montant, a ce jour, depasse les 13 millions de francs et devrait etre tres sensiblement augmente au titre de l'exercice 1989. Actuellement, avec 42 000 noms inscrits - objectif fixe par les praticiens eux-memes - les chances de trouver un donneur compatible HLA non apparente pour chaque malade se situent entre 40 et 50 p 100. Mais il faut admettre les limites relatives de ce systeme puisque, compte tenu de l'homogeneite de la population francaise, l'accroissement du fichier de 40 000 a 100 000 donneurs, par exemple, qui entrainerait des depenses plus elevees de 150 p 100, n'augmenterait ces chances que de 10 p 100 au maximum. Et en toute hypothese, quelle que soit sa taille, il parait scientifiquement exclu que ce fichier permette de trouver un donneur compatible pour tous les malades. Cependant, des mesures seront prises pour en maintenir le volume actuel, ce qui implique un recrutement de nouveaux donneurs de l'ordre de 4 000 environ par an, pour pallier les defections previsibles. Une connexion avec les differents fichiers europeens apparait, en outre, comme une excellente solution et la Communaute economique europeenne a d'ores et deja accorde une subvention destinee a la mise en place d'une coordination a ce niveau. Il convient de souligner que le fichier francais est actuellement, de loin, le plus important des fichiers europeens, si l'on excepte celui constitue en Grande-Bretagne par une association privee et dont la consultation est particulierement couteuse.

Données clés

Auteur : [M. Wiltzer Pierre-Andr•](#)

Circonscription : - Union pour la democratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7175

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : solidarite,santé et protection sociale,porte-parole du gouvern

Ministère attributaire : solidarite, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 1988, page 3736